

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Numéro	Numéro de permis			Date d'inspection		
2015725				Le 27 mars 2023		
1				Numéro de	e téléphone	
Halte scolaire Les Amis de la Passerelle				(506) 397-1984		
			<u>, </u>			
de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
	lı	Inspecteur/Inspectrice				
Règl		ment	Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité	
s de médica vage des m s de jeux se	ament. nains, j eront in	jeux lib nspecte	ores ain és au pi	si que les j	jeux té.	
de D	Le 27 mars 2023 Pate					
	ate	Le	27 ma	rs 2023		
	ncidents, ves de médica vage des mes de jeux se services à la de D	2015725 Permis Règle Incidents, vérificates de médicament vage des mains, side jeux seront in services à la petite	2015725 Permis Titre du Inspect Règlement Règlement ncidents, vérification de se de médicament. vage des mains, jeux libres de jeux seront inspecte services à la petite enfarence de Date Le Date	Primis Titre du poste Inspecteur/	Règlement Date limite pour être conforme ncidents, vérification des terrains jeux ext s de médicament. vage des mains, jeux libres ainsi que les services à la petite enfance du NB. Permis de Date Le 27 mars 2023 Le 27 mars 2023 Le 27 mars 2023	